Concours international

Jardins 24

Jardins 24

Rapport du Jury

Lausanne Jardins 2024
Entre l'eau et nous

Le mot de la présidente du jury 3

Démarche
1 Le projet en quelques mots 5
2 Genre de concours et procédure
3 Objet du concours
4 Situation et périmètre de concours
5 Programme 6
6 Critères d'évaluation
7 Jury
8 Calendrier du concours 7
9 Déroulement du jury
10 Liste des projets reçus 8
11 Levée de l'anonymat et approbation du jury 9
12 Carte de Lausanne Jardins 2024 10

Projets lauréats
A Séquence Parc Bourget 13
Le jardin des délices métalliques 14
La rivière augmentée 15
E(a)utopie 16
Les beaux dimanches 17
L'Arête 18
Jardin d'aisance 19
B Séquence Delta du Flon 21
Infiniment - Peu ! 22
Craquelures dans le réel 23
Au dessus du gazon, le brouillard 24
Surface 25
Plant Ward 26
Terrains d'herbes / Jardins de jeux 27
C Séquence Vidy-Bellerive 29
Giá Thể 30
Natures contre-cultures 31
Runway Rain 32
Totora : les îles de vidy 33
Jardin nautique 34
Paysages Disparus : Les Iles-Forel 35
Archipelago 36
Jardin sur l'eau 37
Le Jardin d'Eole 38
Mél-usine au Jardin 39
Forest Project 40
Dune du Vent Bleu 41
D Séquence Ouchy-Vuachère 43
Les Bains d'Atlantis 44
Bains Olympiques 45
à flot 46
Fugue vers l'eau 47
DeltΔ 48
Le cercle des oiseaux 49
AD Sur l'ensemble du parcours 51
FLO 51

● Projets primés

Le mot de la présidente du jury

À l'approche de la septième édition de Lausanne Jardins, quel plaisir de présider un jury aussi créatif, enthousiaste et investi. Architectes, urbanistes, architectes paysagistes, historiennes et historiens de l'art, spécialistes en hydrologie urbaine, journaliste, designer, une composition de 18 membres missionnés pour façonner la future image de Lausanne Jardins 2024. Un travail participatif, rythmé par des échanges vifs et constructifs. Au final, trente idées retenues, toujours contextuelles, parfois insolites, détonantes ou poétiques, dont la plupart deviendront jardins au cours de l'été 2024.

Pour cette édition, LJ24 s'installe pour la première fois le long des rives lausannoises du Léman. Le thème choisi avec le titre « Entre l'eau et nous », appelle à repenser le rapport entretenu par la ville avec l'eau sous toutes ses formes. Soixante ans après Expo 64, ce site offre l'occasion de réfléchir aux enjeux et à l'évolution de ce grand parc d'agglomération tant apprécié des Lausannois·es.

C'est sur ces rives que les participant·es au concours international ont fait émerger leur imagination. Un concours garant de la qualité et du prestige de l'événement Lausanne Jardins : 145 équipes inscrites, 131 équipes retenues et 121 projets rendus, venus de Suisse, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Ecosse, de Belgique, de France, d'Italie, de Tchéquie, d'Israël, du Canada, du Japon et d'autres contrées encore.

C'est ainsi qu'apparaitra un cercle végétal mystérieux posé sur l'eau à l'embouchure de la Chamberonne. À l'autre extrémité du parcours, du côté de la Vuachère, un cercle aérien pour les oiseaux. Entre deux, des jardins où se cacher, des jardins qui filtrent, des jardins ou l'eau perle, des jardins flottants pour la faune, pour la flore, pour les baigneurs, … autant d'occasions de (re)découvrir la richesse de ces rives, d'en conter l'histoire, d'en mesurer la valeur et les fragilités.

Lausanne Jardins, comme à chaque édition, propose de préfigurer les transformations urbaines et paysagères futures. Ce laboratoire d'expérimentations offre une formidable valeur ajoutée pour le développement d'un art paysager innovant. Un art permettant de rendre la ville plus résiliente et capable de répondre aux défis climatiques, à la perte de biodiversité et aux pressions d'usages. C'est enfin une mission créative et artistique pour rendre notre ville attractive et plus belle encore !

Que l'ensemble des acteurs et des partenaires de LJ24 ainsi que l'intégralité des équipes candidates soient ici grandement remerciés.

Natacha Litzistorf

Démarche

1 Le projet en quelques mots

Depuis sa première édition, en 1997, la Municipalité de Lausanne et l'Association Jardin Urbain (AJU) organisent Lausanne Jardins (LJ) : une manifestation culturelle associant architecture du paysage et réflexion sur la ville. Tous les cinq ans, sont installés une série de jardins éphémères distribués sur le territoire lausannois, dont certains pourraient préfigurer les transformations urbanistiques et paysagères futures. Les visiteur·se·s sont ainsi conviés à une promenade singulière le temps d'un été et incités à flâner à la découverte sur sol lausannois de lieux jardinés insolites. Dans le contexte actuel de mutation du paysage urbain, Lausanne Jardins 2024 (LJ24) se donne pour objectif de sensibiliser le public aux enjeux liés aux dérèglements climatiques, à l'effondrement de la biodiversité et à la finitude des ressources, afin de proposer des solutions innovantes. La manifestation qui s'appuie sur une série d'installations d'art contemporain du jardin – certaines éphémères, d'autres promises à une certaine pérennité – revêt ainsi le caractère d'un laboratoire urbain. Les espaces d'échanges et de représentations proposés permettent de tester, grandeur nature, des méthodes visant à améliorer les usages, l'esthétique et la durabilité du paysage urbain. En traitant le jardin comme un outil de transformation stratégique et agile, Lausanne Jardins cherche à renforcer la résilience de la ville et sa capacité d'adaptation – facultés déterminantes pour la qualité de vie future en milieu urbain.

2 Genre de concours et procédure

Le concours est organisé sous la forme d'une procédure sélective qui se déroule en deux phases :

A La sélection des équipes candidates sur dossier : 6 à 18 équipes pluridisciplinaires sont choisies et réparties sur chacun des douze périmètres de réflexion, selon les critères d'évaluation mentionnés

B Le concours de projets : les équipes sélectionnées sont invitées à développer leurs propositions.

Le jury choisit le ou les projets lauréats pour chaque périmètre de réflexion destinés à être réalisés.

3 Objet du concours

La pièce maîtresse de Lausanne Jardins, ce qui fait aussi son originalité par rapport à d'autre évènements paysagers, c'est le concours international. Depuis ses débuts dans les années 1990, Lausanne Jardins a posé les bases d'un concept clair : un nouveau site et un thème à chaque édition, ainsi qu'un concours ouvert à toutes et tous permettant de sélectionner les meilleurs projets en vue de leur réalisation.

Mis sur pied conjointement par la Ville de Lausanne et l'Association Jardin Urbain, le concours s'inscrit dans un concept global qui donne sa cohérence à l'ensemble de la manifestation dans son site en mettant à l'ordre du jour des enjeux et des thématiques spécifiques. Pour 2024, ces thématiques ont été définies tout au long d'un processus collégial incluant acteur.rices du monde politique, scientifique, académique, professionnel et de la société civile. Au-delà des enjeux spécifiques liés aux questions paysagères lausannoises, aux usages et aux transformations futures de ce territoire, un thème transversal structure et fédère l'ensemble du projet : la question de l'eau, envisagée sous toutes ses formes et comme élément de modelage du paysage. Dans un contexte de dérèglement climatique, l'évolution de notre rapport à l'eau peut dégager des perspectives en matière de régénération urbaine et paysagère.

4 Situation et périmètre de concours

Le bord du lac ou « bordul' », si précieux pour la population locale, est une des composantes majeures du paysage urbain lausannois et s'inscrit dans un contexte en pleine mutation. Transformée en grand parc dans les années 1960, une partie des rives naturelles et artificielles répond à des besoins d'espace de détente et de loisir de proximité, tout en assumant des fonctions écologiques, sociales, économiques, esthétiques pour un bassin de population dépassant largement celui de la ville de Lausanne. Bordé par les deux rivières qui marquent les limites communales, la Chamberonne à l'ouest et la Vuachère à l'est, le parc est limité au nord par une pénétrante routière importante.

Le long de ce site de six kilomètres, LJ24 propose de réfléchir aux enjeux futurs d'un grand parc d'agglomération et à repenser notre rapport à l'eau sous toutes ses formes : à la fois menace, ressource et support de cycles métaboliques. Pour 2024, Lausanne Jardins propose un parcours entre l'eau et nous, entre rives et ville.

Le projet s'articule autour de plusieurs ensembles spatiaux, comportant quatre échelles imbriquées :

- la ligne des rives qui, sous la forme d'un parcours, explore la rive dans sa longueur mais aussi dans toute son épaisseur spatiale et temporelle, reliant les vestiges historiques et les lieux d'activités actuels en passant par les jardins ;

- les quatre séquences qui rythment le parcours selon des ambiances variant du plus végétal à l'ouest au plus minéral à l'est et selon des thématiques spécifiques qui correspondent à l'échelle du parc : infrastructures écologiques, sport pour tous, culture et représentation, mobilités douces ;
- les douze périmètres de réflexion qui représentent, au sein des séquences, des unités paysagères cohérentes, dans lesquelles la distribution des jardins, à l'image des semis « en poquets », permettra d'aborder des thèmes spécifiques de notre rapport à l'eau ;
- les sites suggérés (mais non imposés) plus particulièrement à l'intérieur de chacun des douze périmètres de réflexion, qui identifient un enjeu prospectif : là où un besoin d'agir se fait sentir.

5 Programme

Le concours de Lausanne Jardins 2024 sera suivi de la réalisation des projets lauréats, en étroite collaboration avec les organisateurs de la manifestation, de manière à assurer la cohérence d'ensemble. Les projets doivent répondre aux enjeux et questionnement soulevé pour LJ24 sous la forme d'installations paysagères et artistiques.

Inscrire la manifestation dans ce grand parc métropolitain permet en effet une relecture critique de cette figure qui s'est imposée au XXe siècle comme l'un des principaux types de l'art du paysage urbain contemporain, afin d'en proposer une mise à jour à l'aune des enjeux actuels. En 2024, l'ancien site de l'Expo 64 représente indéniablement un atout pour la ville de Lausanne, offrant au plus grand nombre un accès public au lac Léman et à son paysage sublime, tout en accueillant des programmes variés et essentiels au bien-être de sa population.

Toutefois, au cours du demi-siècle écoulé, la succession des catastrophes naturelles et l'aggravation de la crise environnementale a suscité l'émergence de nouvelles préoccupations relatives au climat, à la biodiversité, au métabolisme urbain et à la mobilité. De même, la récente crise sanitaire a révélé brutalement la nécessité d'adapter les pratiques sociales afin de favoriser de multiples usages du plein air. Ces défis contemporains correspondent aux attentes de la population à l'égard de nouvelles formes de relations entre ville, eau et nature. Ils soulèvent de nombreuses questions d'actualité : comment repenser aujourd'hui le rapport que la ville entretient avec l'eau sous toutes ses formes, perçue comme menace autant que comme ressource et support de cycles métaboliques et ce, dans le cadre du grand parc traité à la fois comme une infrastructure écologique et comme un biotope élargi ? Comment repenser aujourd'hui les mobilités, les pratiques physiques, sociales ou culturelles dans le grand parc ? Quelles nouvelles formes de rassemblement autour d'un spectacle peut-on imaginer, qui ménagent la fraicheur et les distances nécessaires aux activités de loisir, selon qu'on l'utilise comme théâtre de verdure ou comme parcours de santé élargi ?

Ces réflexions déjà amorcées se poursuivent avec les équipes participant au concours international. Celles-ci ont été invitées à proposer un projet en choisissant un lieu pour leur intervention et en y répondant à des enjeux thématiques. En effet, tout au long du grand espace des rives du lac, douze morceaux de paysage urbain ont été définis. Ils correspondant à autant de périmètres de réflexions comportant leurs propres enjeux et sont proposés comme sites au choix des concurrent·e·s.

6 Critères d'évaluation

Le jury a évalué les projets selon les critères décrits ci-dessous. A noter qu'une évaluation technique, portant notamment sur la faisabilité technique et financière de chacun des projets, a été menée en amont par les paysagistes-conseil de Lausanne Jardins.

Pour évaluer les projets, ces cinq critères ont été privilégiés :

1. L'interprétation et la mise en valeur du lieu avec le thème du site et de la manifestation en général ;
2. L'intérêt des solutions proposées, notamment végétales, ainsi que la plus-value environnementale ;
3. La qualité des usages, de l'interactivité et de l'animation proposées pendant la manifestation ;
4. L'économie du projet et sa faisabilité technique ;
5. L'inventivité des stratégies de réalisation et d'entretien mais aussi de recyclage, voire de pérennisation après la manifestation.

7 Jury

Natacha Litzistorf – Présidente

Municipale.
Direction Logement,
environnement, architecture (LEA),
Ville de Lausanne

Agathe Caviale – Vice-présidente

Architecte paysagiste HES, FSAP.
Agence Interval Paysage Sàrl

● Membres

Pierre-Antoine Hildbrand
Municipal. Direction sécurité et économie (SE), Ville de Lausanne

Caroline Chausson
Architecte paysagiste. Cheffe de projet stratégie Espaces Publics, Service de la mobilité et de l'aménagement des espaces publics (MAP), Ville de Lausanne

Lorette Coen
Journaliste essayiste. Ancienne commissaire de Lausanne Jardins 1997 et 2000, Lausanne

Laurence Crémel
Architecte paysagiste. Professeure HES, Responsable axe projet, Filière architecture du paysage, HEPIA, Genève

Anette Freytag
Dr. sc. ETH, Professeure d'histoire et de théorie de l'architecture du paysage au Departement of Landscape Architecture, Rutgers University, USA

Emmanuel Jalbert
Paysagiste et urbaniste. Directeur général de IN SITU Paysages & Urbanisme, Lyon

Monique Keller
Architecte EPFL et journaliste. Commissaire de Lausanne Jardins 2024

Jean-Yves Le Baron
Architecte paysagiste FSAP. Associé fondateur L'Atelier du Paysage, Lausanne

Yves Lachavanne
Architecte paysagiste FSAP. Chef du bureau d'étude Espace public et paysage (BEEP), Service des parcs et domaines, Ville de Lausanne

Philippe Rahm
Architecte EPFL. Dr. en architecture, Université Paris-Saclay, Paris

Luca Rossi
Ingénieur, spécialiste en hydrologie urbaine. Responsable Association suisse des professionnels de la protection des eaux (VSA) en Suisse romande

Adrien Rovero
Designer. Professeur ECAL

Juri Steiner
Historien de l'art. Directeur du Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne (MCBA)

Paola Viganò
Architecte et urbaniste. Professeure ordinaire et directrice du laboratoire HABITAT de l'EPFL

● Expert·e·s

François Dupuy
Architecte paysagiste. Responsable des espaces publics extérieurs et aménagements des espaces verts, Durabilité EPFL, Lausanne

Julie Imholz
Architecte paysagiste FSAP. Enseignante vacataire HEPIA et associée de Paysagestion SA, Lausanne

Rémy Poisot
Architecte paysagiste. Chef de projet, bureau d'étude des espaces publics (BEEP), Service des parcs et domaines, Ville de Lausanne

Antoine Vialle
Architecte urbaniste, PhD. Adjoint au commissariat Lausanne Jardins 2024

8 Calendrier du concours

La démarche s'est déroulée selon le rythme suivant:

● *Phase A*	
Dépôt des candidatures	11.11.2022
Information et remise des documents aux équipes sélectionnées	25.11.2022
● *Phase B*	
Questions au jury par e-mail	jusqu'au 06.12.2022
Réponses par e-mail	20.12.2022
Rendu des projets	16h, 24.02.2023
● *Jury et remise des prix*	
Analyse technique des projets	07-08.03.2023
Séance du jury	13-14.03.2023
Proclamation officielle des résultats et remise des prix	01.04.2023
Exposition publique	03-15.04.2023
● *Phase de développement*	

Les projets lauréats seront développés en étroite collaboration entre les auteurs et les organisateurs en vue de leur réalisation pour l'ouverture de la manifestation au public en juin 2024.

9 Déroulement du jury

Le jury a siégé les 13 et 14 mars 2023 dans les serres de l'établissement horticole du Service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne. Les débats été menés avec deux objectifs en ligne de mire:

1 Identifier le ou les meilleurs projets pour chaque périmètre mis au concours, tout en veillant à la cohérence d'ensemble
2 faire en sorte que chacun des projets retenus participe à la diversité, à l'originalité et à la cohérence de l'ensemble du parcours.

Après la visite des sites, le jury a procédé à une prise de connaissance de toutes les propositions reçues, en travaillant par groupes (séquence A: Parc Bourget, séquence B: Delta du Flon, séquence C. Vidy-Bellerive, séquence D: Ouchy-Vuachère). Chaque groupe a ensuite présenté les projets de sa séquence aux autres membres. Après quoi, le jury a travaillé en plenum, site par site, puis sur l'ensemble du parcours, pour retenir une trentaine de projets répartis sur douze périmètres. Au final, le jury a distingué 31 projets – dont 6 sont primés – pour leur grande qualité, leur originalité et leur ambition de redéfinir ce rapport entre l'eau et la ville. Les 31 équipes lauréates recevront un mandat d'étude en vue de la réalisation des jardins.

10 Liste des projets reçus

Au total, le jury a reçu 121 projets.
Tous ont été admis au jugement.

A Séquence Parc Bourget

A1 Chamberonne renaturée
- Oracle
- Enchantement d'une RE-s-SOURCE Vive
- Le jardin des délices métalliques
- Pharmacie Chamberonne
- Membrane Sensible
- La rivière augmentée
- Au bout de la rivière une île
- Habitat Flottant
- Émerger/Submerger
- Les Humains aiment la Résonance, l'Action, et l'Expérience
- E(a)UTOPIE

A2 Cycle de l'eau
- Aloft
- Step Up
- Les beaux dimanches
- Le sentier de l'Eau
- High Nature
- Jardin Synpoïétique
- L'Arête
- Une Fresque Liquide
- Jardin d'aisance
- Mille quatre cents litres par seconde
- Jeux d'Eau
- Vert d'eau

B Séquence Delta du Flon

B1 Espace Fair-play
- Jardin éphémère
- La tête dans les nuages
- Fla-ques et vous ?
- Jardin confetti
- Ermitage du présent
- Infiniment - Peu !
- Sous les pavés, la vie
- Craquelures dans le réel

B2 Sous le gazon, la rivière
- Sur les traces du Flon
- Bituminosa Park
- Strates
- Horizons
- Emersions/Immersions
- Les colonnes de Vidy
- L'arbre de la Pluie
- Pep'eau
- Au dessus du gazon, le brouillard
- Surface
- Le Pli
- Proto-Parc
- Dalah
- Le Flow !
- Let it Grow

B3 La voie d'Expo 64
- Plant Ward
- Point de bascule
- Le Voile et le Radeau
- Promenons-nous sur le Flon
- Terrains d'herbes / Jardins de jeux
- Cry me a River
- Les Sauvages à la ville
- Confluence Maladière
- Assemblyi

C Séquence Vidy-Bellerive

C1 Théatre de Vidy
- Giá Thể
- Oh ! Ô, eau, au Vidy
- Field Party
- Onde
- Des Corps
- Natures contre-cultures
- Entre d'Eux
- Ecumes

C2 Piscine de Bellerive
- Leporello
- Les pieds sur terre, les yeux dans l'eau
- Runway Rain
- Jeux Eaux Limpides
- Affleurement
- La Fuite

C3 Plage de Bellerive
- Totora : les îles de vidy
- Jardin Nautique
- Paysages Disparus : Les Iles-Forel
- Niton
- Archipelago
- Baignade agricole
- Danse des Barrières
- Mirage

C4 Quai du Vent-Blanc
- Le vert, le bleu, le gris
- Jardin sur l'Eau
- Le Jardin d'Eole
- La Jetée de la Tuyauterie
- Parking Paradise
- Terra Filtra
- Mél-usine au Jardin
- Champs Mobiles
- Spaccasassi
- Petrichor
- Cumulus
- Forest Project

Dune du Vent Bleu
Les chemin des nasses
En attendant la pluie
Petit à petit, l'eau fait son nid
Blue / Grey / Green

D Séquence Ouchy-Vuachère
D1 Ouchy
Colamentum
The Ship
Les Vignes du Lac Léman
Les Bains d'Atlantis
Lakescape
10 M2
Bains Olympiques
Hydropée
à flot
Les mouvements de l'eau
D2 Denantou
Monjoie
La nécessaire ambiguïté
Fugue vers l'eau
Gendarme couché
Mon Lit au Littoral
Scénographie Climatique
Sea of Desire
Le Wallon
A Fleur de Bisses
D3 Vuachère
Delta
Eau en couleur
DeltΔ
Le cercle des oiseaux
Eclats de Vuachère
Une passerelle de santé

AD Sur l'ensemble du parcours
Bib-l'eau-thèque
FLO

11 Levée de l'anonymat et approbation du jury

Le présent document a été approuvé par le jury.

Natacha Litzistorf

Agathe Caviale

Pierre-Antoine Hildbrand

Caroline Chausson

Lorette Coen

Laurence Crémel

Anette Freytag

Emmanuel Jalbert

Monique Keller

Jean-Yves Le Baron

Yves Lachavanne

Philippe Rahm

Luca Rossi

Adrien Rovero

Juri Steiner

Paola Viganò

François Dupuy

Julie Imholz

12 Carte de Lausanne Jardins 2024

Sur un parcours de six kilomètres de long, quatre séquences (A, B, C, D) ont été identifiées pour les besoins du concours. Elles soulèvent divers enjeux de cohabitation qui reflètent les mutations rapides de notre rapport à l'environnement, la santé, la culture ou encore la mobilité. Douze périmètres de réflexion ont été définis à l'intérieur de ces séquences, pour lesquels ont été suggérés des sites d'intervention et des enjeux spécifiques.

Aux projets lauréats du concours s'ajouteront, en 2024, les jardins du concours interne du Service des parcs et domaines, ainsi que ceux des étudiant·es des filières de paysage, d'architecture ou de design des écoles HEPIA, OST, EPFL, ECAL et CEPM, pour former une longue promenade entre l'embouchure de la Chamberonne à l'ouest et celle de la Vuachère à l'est.

Séquences
- A Parc Bourget P. 13
- B Delta du Flon P. 21
- C Vidy-Bellerive P. 29
- D Ouchy-Vuachère P. 43
- Ligne des rives

Périmètres de reflexion
A1 Chamberonne renaturée
A2 Cycle de l'eau
B1 Espace Fair-play
B2 Sous le gazon, la rivière
B3 La voie d'Expo 64
C1 Théatre de Vidy
C2 Piscine de Bellerive
C3 Plage de Bellerive
C4 Quai du Vent-Blanc
D1 Ouchy
D2 Denantou
D3 Vuachère

N
1 km

Les projets lauréats

A. Séquence Parc Bourget

Périmètres de reflexion
A1 Chamberonne renaturée
A2 Cycle de l'eau

Sites d'intervention suggérés
1 Allée boisée longeant la Chamberonne
2 Embouchure
3 Haut-fond (lac)
4 Butte de canalisation enherbée
5 Parking

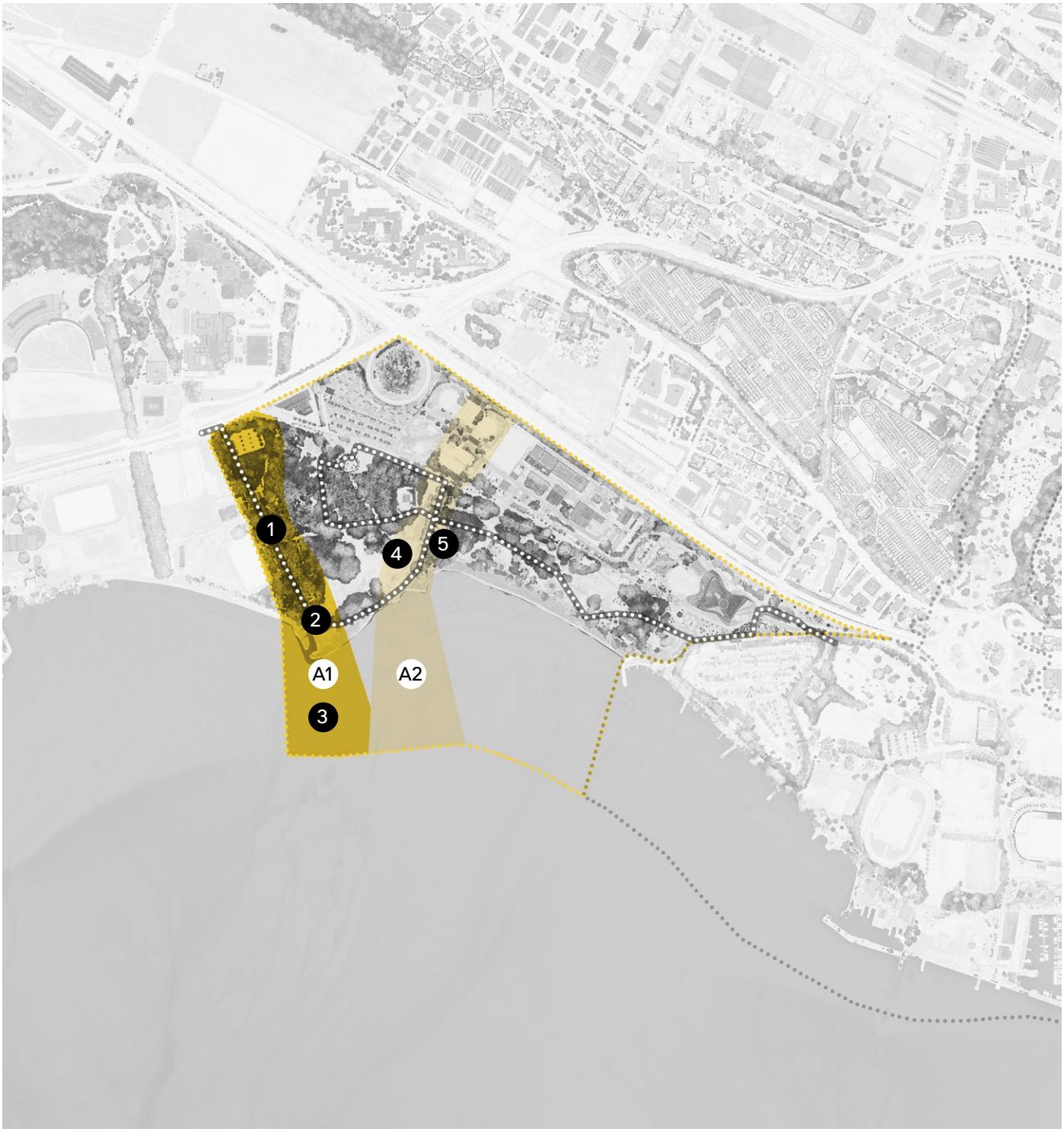

A1.04 Le jardin des délices métalliques — Projet primé

Jonas Kissling
Denizay Apusoglu
Yuiko Shigeta
(Zurich / CH)

Le projet propose la création d'un jardin flottant circulaire à l'embouchure de la Chamberonne. La palette végétale de ce jardin flottant est composée autour d'espèces connues pour leur qualité phyto épurative. Ces plantes agiront pour l'élimination des métaux lourds dans l'eau et créeront aussi un habitat pour la faune. Ancré au fond, la matrice de l'île est composée autour de l'assemblage d'un matelas de coco et d'un filet pour maintenir la structure.

Le jury a salué la qualité du projet dans sa réponse à un des enjeux de ce concours international : il apporte une solution paysagère délicate au sujet de la filtration naturelle des polluants grâce à une palette végétale adéquate.

Des questions se posent sur la pression potentielle qu'apporte ce projet sur l'écosystème à la Pointe de la Chamberonne. Une étude approfondie de la courantologie pour son ancrage et la concurrence animale pour la croissance des plantes phyto épuratives devront faire l'objet d'une étude approfondie.

A1.07 **La rivière augmentée**

Clément Ringot
Ken Spangberg
Jacopo Fochi
Lucas Lerchs
(Ixelles / BE)

Le projet propose de créer une installation de « rivière augmentée » sur le linéaire de la Chamberonne. Il s'agit d'une préfiguration dans un paysage en devenir vers une renaturation des berges de la Chamberonne. Sur un linéaire de 400 m entre la route cantonale et l'embouchure de la rivière, le projet développe des dispositifs physiques et sensoriels agissant comme des révélateurs du paysage alluvial.

Le jury a souligné l'intelligence de la réponse que ce projet apporte en constituant une promenade dans l'espace dilaté de la rivière. Ce projet constitue une porte d'entrée à l'ouest du parcours de cette édition de Lausanne Jardins.

Le jury s'interroge sur l'ensemble des dispositifs prévus dans ce projet. De la création d'une microtopographie plantée à la création d'un environnement sonore en passant par une installation microclimatique, une réflexion devra être menée pour faire une sélection pertinente des dispositifs pour renforcer le propos du projet.

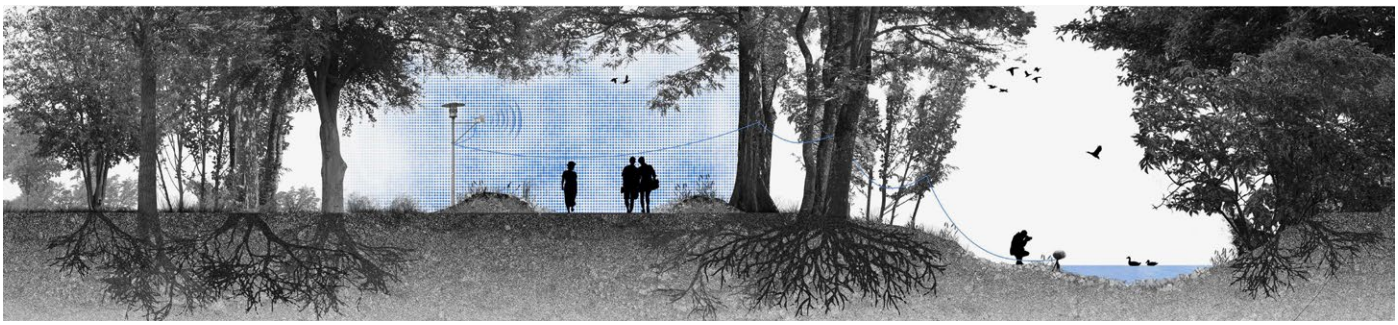

A1.12 E(a)utopie

Elena Moretti
Laura Maccioni
Claudia Mezzapesa
Isabella Mori
Emanuele Ricchi
Alessio Verdolina
(Florence / IT)

Le projet formule un scénario en trois actes pour un paysage théâtral. Le premier, une girafe dans le delta de la Chamberonne, sculptée à partir d'une structure en grillage métallique, sa crinière contient un hotspot de biodiversité qui sera agencé à l'aide de prélèvements ponctuels sur le site. Le deuxième, un pont miroir qui reflète le paysage. Le troisième à côté du pont, se trouve la tête de la girafe qui contient un sub-périscope pour observer le fond de l'eau.

Le jury a apprécié le discours porté par ce projet sur notre lien au sauvage qui a peu à peu intégré l'univers des jardins. La proposition d'animation le temps du festival en partenariat avec Citizen Science a également été bien accueillie.

La situation de ce projet devra être étudiée notamment à cause de sa proximité avec le le jardin flottant des plantes phyto épuratives proposé par l'équipe A1.04

A2.03 **Les beaux dimanches**

Esteban Lena
Luisa Fernanda Saenz
Daniel Duque
Iriles Yatagen
(Toulouse / FR)

Sous l'allure formelle d'une fontaine à l'esthétique baroque, ce projet propose de mettre à jour le lien de la ville à l'eau. A l'aide de la métaphore digestive, le projet construit un narratif autour du circuit des eaux usées jusqu'à la STEP avant leur rejet dans le lac. La fontaine est l'éruption formelle d'un trouble digestif qui manifeste une mise en lumière du réseau amenant à la station d'épuration. Quelques métastases pourraient se répandre dans le parc Louis Bourget...

Ce projet de fontaine contemporaine est salué par le jury dans la manière dont il s'adresse au métabolisme de la ville. Un sujet qu'il est d'autant plus pertinent de rendre visible.

Lors de l'étude de faisabilité, le projet devra convaincre par le langage formel mettant en œuvre son esthétique à partir des matériaux biosourcés (pour sa structure), des myco-matériaux et des déchets (pour l'habillage)

A2.07 **L'arête**

Benjamin Senften
Emmanuel Larue
Jaïro Mugnai
(Genthod / CH)

Ce projet porte à la fois une réflexion poétique et un langage plastique autour de la dynamique de dépôts charriés par les courants, les vents et la faune. Une fascine de saule sur terre et dans l'eau étire la ligne d'une structure végétale en devenir. Cette arrête est composée de matière organique ramassée sur le site, quelques plantations instaureront une dynamique de plantation et favoriser l'enracinement d'une végétation pionnière.

Le jury a salué le rapport intéressant qu'instaure ce projet entre la rive et le lac comme une continuité paysagère dynamique. La vision du projet devra être précisée pour affirmer le discours.

Et en termes de faisabilité techniques, une étude approfondie devra être réalisée pour s'assurer de la fonction des vents et des courants pour le dépôt des matériaux.

A2.09 Jardin d'aisance

Lya Blanc
Ariel Curletin
Samuel Dépraz
Oscar Gential
Laurent Guidetti
Ivo Guilherme
Maïlys Marty
(Lausanne / CH)

Ce projet s'intéresse à la question de l'urine, jusqu'alors traitée en qualité de déchet, pour transformer ce rapport vers l'or jaune, liquide fertile pour la croissance d'un jardin. Le temps d'un été, le jardin d'aisance poussera à partir d'un protocole bien précis. Sa forme, un carré jardiné de 11 m de côté, rappelle l'édicule des toilettes publics du Parc du Bourget.

Le jury a salué le thème très actuel porté par ce jardin d'aisance et trouve intéressant d'interroger cette forme de nature qui n'est aujourd'hui pas valorisée dans les réflexions sur l'économie d'eau. La question amenée par ce projet est également un écho à la station d'épuration à proximité.

Plutôt que ce jardin d'aisance soit à proximité des toilettes publics, le jury recommande de déplacer ce projet sur le parking. Cela peut éventuellement initier la désimperméabilisation de ce terrain ? La faisabilité normative et technique du projet doit être étudiée car il dépend de comment les déjections sont traitées.

B. Séquence Delta du Flon

Périmètres de reflexion
B1 Espace Fair-play
B2 Sous le gazon, la rivière
B3 La voie d'Expo 64

Sites d'intervention suggérés
1 L'espace Fair-play
2 Parking du stade de Coubertin
3 Interstices entre les terrains sports
4 Esplanade des Cantons
5 Voie de circulation (axe historique de l'EXPO 64)

B1.05 **Infiniment - Peu !**

Sebastian Sowa
Felix Dalisdas
Bastian ten Haaf
Gianluca Torini
(Bochum / DE)

Ce projet propose un dispositif ludique autour de l'eau et répond ainsi à la fonction du site majoritairement occupé par des terrains de sport. Un vélo agrémenté d'un moteur actionnant des pompes aspirantes permet de remplir un tuyau. Et les trous percés dans le tuyau sont pensés comme une source infinie de jeux autour de l'eau. L'installation permet d'activer une surface imperméable et d'initier de nouveaux sports pour tout type de public dans un lien fort avec l'eau du Léman.

Le jury a apprécié la dimension ludique apporté par le projet et sa capacité à créer un espace de jeu informel. Le jury s'interroge sur sa faisabilité : la longueur du tuyau devra être vérifiée en fonction de la capacité de pompage du dispositif couplé au vélo.

B1.07 **Craquelures dans le réel** Projet primé

Lucia Espinosa de los Monteros
Frederico Lepre
Gonzalo Pena
Fujan Fahmi
Michael Mosch
Isle Cardenas
Reegina de Hoyos
Diego Escamilla
Jorge Manas Alvarez
(Zurich / CH)

Ce projet propose d'inverser la dynamique anthropique du site en venant redécouvrir le substrat végétal sous l'asphalte. Il propose une altération au processus d'imperméabilisation initié par le milieu urbain. En venant interroger un geste, celui du sillon créé par le labour, la proposition prend la forme d'une série de cercle obtenue par le sciage de l'enrobé. Les fissures seront plantées introduisant une forme de reconquête végétale. Un système d'arrosage, composé de matériel loué pour l'événement, est également pensé pour permettre à ce paysage d'advenir.

Le jury a salué le discours porté par ce projet et son esthétique. La forme proposée par le dégrappage de l'enrobé s'inscrit bien dans le site avec la forme semi-circulaire de la rive aménagée. La faisabilité technique de la série de cercle, ainsi que la largeur des sillons doit être évaluée plus en détail.

B2.09 Au-dessus du gazon, le brouillard

Luciano Antonietti
Alice Fiorini
Basil Merz
Katia Schmit
Flore Schaerrer
Sylvie Viollier
Cyril Verrier
(Ursy / CH)

Situé sur l'ancien cône de déjection du Flon, ce projet s'intéresse au captage de l'eau en suspension dans l'atmosphère, celle du brouillard ou de la brume. Grâce à une structure composée de filets attrape-brouillard, l'installation récolte les eaux et les dirige vers un espace planté, créant ainsi un réseau de milieu humide dans les interstices des terrains de sport. La structure d'attrape-brouillard prend d'ailleurs appui sur le grillage métallique des terrains existants. Une nouvelle structure est aussi créée en reprenant ce langage formel. La palette végétale, qui poussera de l'eau acheminée, permet d'augmenter la biodiversité sur un site fortement artificialisé.

Le jury a émis un grand intérêt pour ce dispositif qui reprend les capteurs de brouillard installés dans les régions les plus arides. Le taux de récolte potentielle en contexte helvétique et plus particulièrement sur ce site doit être étudié. Pour la nouvelle structure, son implémentation proposée forme une barrière et le jury se pose la question du cheminement dans ces interstices déjà sous pression. Le jury interroge aussi la pertinence de l'éclairage par rapport au projet porté sur la récupération des eaux.

B2.10 Surface

Coralie Berchtold
Yann Junod
Max Leiss
(Zurich / CH)

Ce projet propose de révéler de manière métaphorique la sortie souterraine des eaux de la Louve sous l'Esplanade des Cantons. Sur les dalles de l'esplanade, la topographie permet de créer une intervention à petite échelle, un miroir d'eau qui prend forme dans la pente. Cette installation est à la fois ludique, sensorielle et contemplative et se destine autant aux humains qu'à la faune en offrant une accumulation d'eau pour se rafraîchir. Ce projet permet aussi de générer des dynamiques naturelles sur cette partie du site très minéral de l'Expo 64.

Le jury a salué la simplicité du dispositif imaginé et sa capacité formelle à offrir une lecture des couches topographiques dans sa relation avec l'eau, mais aussi à l'histoire du site. Une étude plus poussée de l'altimétrie doit être réalisée pour s'assurer de la faisabilité du miroir d'eau.

B3.01 **Plant Ward**

Sophie Gay Völlmy
Forough Zareanshahraki
Nata McDowell
François Ecop
Needfeel_nail
Benjamin Reynolds
(Londres / UK)

Ce projet propose de créer un jardin de convalescence pour les plantes blessées par des accidents de la route. Une collecte des plantes blessées sera effectuée en vue d'un transport sur le site de guérison. Différentes techniques de sauvetages et de soins seront expérimentées et données à voir dans ce jardin situé au nord de la Vallée de la Jeunesse. Situé en bordure de route, ce projet amène une réflexion sur la porosité des abords de voies pour éviter l'accumulation d'eau sur les surfaces imperméables.

Le jury salue ce projet qui s'interroge sur un thème très actuel du soin et qui convoque un imaginaire inédit. Le propos qui vient travailler la thématique de l'accident est étonnant. L'eau, sous perfusion pour soigner ces êtres vivants blessés, permet de révéler l'eau comme source vitale de la vie. La situation proposée par le projet entre les deux cimetières est très intéressante car il se situe dans un parc paysager au caractère très horticole.

B3.05 **Terrain d'herbes / Jardins de jeux**

Sébastien Lacomblez
Thomas Delin
Lukas Ryffel
Jakob Junghanss
Oliver Xavier Burch
Jochen Schamelhout
Thomas Mertens
(Bruxelles / BE)

Situé parmi les infrastructures sportives, ce projet est une évocation du sport avec une mise en scène végétale. Comment les plantes jouent-elles entre elles ? Ce jardin sous la forme d'un terrain de jeu mettra en scène des phénomènes de concurrence et d'accompagnement chez les plantes. Les visiteurs pourront se déplacer dans le volume du champ planté d'espèces de graminées. Ce projet porte un regard critique sur l'entretien des gazons des terrains de sports très gourmands en eau.

Le jury a trouvé ce projet très intéressant, peut-être trop petit dans sa réalisation formelle. Lui donner de l'ampleur permettrait d'introduire un vrai dialogue avec les surfaces artificialisées des terrains de sport.

C. Séquence Vidy-Bellerive

Périmètres de reflexion
C1 Théatre de Vidy
C2 Piscine de Bellerive
C3 Plage de Bellerive
C4 Quai du Vent-Blanc

Sites d'intervention suggérés
1 Pairie entre le théâtre et la plage
2 Toiture de la piscine de Bellerive
3 Espace sport de la piscine de Bellerive
4 Lac (haut-fonds au large de la plage de Bellerive)
5 Parking/place du cirque
6 Terre-plein du Vent-Blanc
7 Bout du quai de la Sagrave

C1.01 **Giá Thể**

Jovan Minic
Iargo Vulci
Frascoli Arianna
Hama Shugo
Nishizawa Shunri
Clara Werneck
(Milan / IT)

« Giá Thể » signifie en vietnamien l'émergence de compositions paysagères indépendantes à partir de bois sec, de pierres ou de pot en céramique. A partir d'un questionnement sur la ligne physique des rives sur la plage de Vidy, ce projet propose de révéler la présence du lac au-delà des rives. De petits bassins artificiels seront installés sur la plage où, le niveau de l'eau du lac retrouvé, celui-ci donnera naissance à un jardin à l'image de l'écosystème du Léman.

Le jury a apprécié le discours de l'intervention pour que le lac ne s'arrête pas à la rive. Ces cinq petits jardins permettront de souligner cette interdépendance des milieux. La plage de Vidy étant un lieu avec beaucoup de pression anthropique, peut-être que ce jardin pourrait être déplacé sur le terrain de la piscine de Bellerive.

C1.06 **Natures contres-cultures**

Nadia Elamly
Marion Fonjallaz
Morgane Hofstetter
Julian Lafontaine Carboni
Lucas Peyronel
Killian Thomas
(Lausanne / CH)

Ce projet propose de travailler l'univers de la sensualité et de performance du paysage de la prairie de Vidy. Lieu de rencontre et de baignade, l'espace proposé par ce projet donne des formes d'intimités publiques par un jardin scénographique. Le travail sur les strates basses et la microtopographie rattrape l'image des clairières qui est également porteuse du récit historique d'appropriation d'espaces semi-naturels et jardinés par la communauté queer.

Ce projet a été très apprécié par le jury pour son engagement activiste et sa volonté de fluidifier l'espace dans son rapport au genre. Le projet de jardin doit gagner en force pour soutenir cet argumentaire. L'apport en végétation et les mouvements de terre qui doivent animer l'espace seront peut-être déplacés à l'ouest de la plage car le lieu est déjà sous pression. Le rapport au lac devra évidemment être conservé.

C2.03 **Runway Rain**

Saida Brükner
Dominic Fritschi
Alessio di Gottardi
Géraldine Recker
Fabian Tobias Reiner
(Genève / CH)

Prenant vie sur la terrasse de la piscine de Bellerive, le projet propose une promenade plantée et arrosée en eau grâce à un système d'irrigation agricole. Il propose dans un lieu de loisir lié à l'eau de questionner ce rapport de l'eau comme ressource. L'arrosage contant fonctionne à l'énergie solaire et se déplace pour pulvériser les plantes et rafraîchir les visiteurs. La terrasse de Vidy devenu lieu productif où le potager pourra donner lieu à des collaborations et des échanges avec des acteurs locaux.

Le jury a salué la capacité du projet à se faire rencontrer plusieurs facettes de l'eau : une source de loisir et une ressource de vie. Il salue aussi le travail sur l'expression nocturne de l'installation.

Plusieurs éléments devront être vérifiés par l'équipe : le fonctionnement technique du système d'irrigation, le calcul de la charge sur la dalle et la proposition d'une stratégie pour éviter la déperdition en eau. Le jury s'est aussi questionné sur le gabarit des bacs – faut-il les regrouper ? – et sur une possible végétalisation de la pergola..

C3.01 Totora : les îles de vidy

Florian Dürig
Guillaume Capt
André Schlaepfer
Sandrine Tolivia
(Lausanne / CH)

Le projet Totora propose un archipel d'îles habitables éphémères pour les baigneur·euses. Cet archipel reprend l'imaginaire des îles en roseaux du lac Titicaca. Nouvelle typologie de plaisance sur le Léman, ces radeaux flottants seront construits avec des matériaux issus de végétaux comme des balles de roseaux. Ils seront plantés d'espèces de saules arbustifs et agrémentés d'échelles, de plongeoir et de couverts pour son usage. Chaque île radeau sera thématisée pour activer une scénographie flottante.

Le jury a apprécié la fonction sociale de ces îles qui répondent à une mission de service public important dans ce secteur. L'idée du radeau permet d'accueillir les nageur·euses pour une pause ou un moment social. L'étude de faisabilité doit être précise pour que ces îles soit bien réalisées.

C3.02 **Jardin nautique**

Nicolas Delucinge
Margot Bluteau
Thibault Gazel
Venessa Giroux
Sébastien LabbéVille
(Bogève / F)

Le projet Jardin nautique propose d'installer des lignes d'eau végétalisées au large de la piscine de Bellerive. Cette rencontre entre le monde végétal des rives et le paysage lacustre offre une nouvelle expérience autour de la baignade et des sports aquatiques. Les lignes d'eau ponctuées par quelques arches végétales composent l'espace qui se structure sous la forme d'une piscine. Le couvert végétal est élaboré à partir de fascines de saule tressé et des masses de plantes aquatiques qui sculptent les lignes d'eau. De manière subtile, ce projet interroge la présence de la piscine à deux pas du lac, héritage du courant hygiéniste du XXe siècle.

Le jury salue la proposition d'instaurer un dialogue entre le sens de la nage et l'ouverture panoramique : un aller vers l'horizon des Alpes, un retour vers le paysage urbain lausannois. Le jury se questionne toutefois sur l'implantation du projet dans la zone payante de la piscine de Bellerive ainsi que sur la faisabilité des solutions de végétalisation proposée pour obtenir l'effet escompté.

C3.03 **Paysages disparus : Les Iles-Forel**

Nancy Couling
Bernard Cherix
Sara Gerber
Maude Savage
Ralf Steeg
Ivo Stotz
(Lausanne / CH)

Ce projet s'intéresse aux zones humides des eaux peu profondes qui comptent parmi les habitats les plus riches pour la biodiversité. Il reprend ce lien entre terre et eau pour concevoir des îles de rivage à proximité des remblais rocheux de la piscine de Bellerive qui représentent un milieu écologiquement pauvre. L'intervention prend acte de cette disparition de la nature et propose des modules recréant des habitats pour la faune et la flore. Un deck en bois sera implémenté à l'extrémité de l'enrochement pour donner une valeur récréative à cet espace.

La démarche de ce projet a été fortement apprécié par le jury dans sa capacité à mettre en valeur l'existant. Avec une économie de moyens, l'intervention anime des espaces fonctionnels et permet une appropriation par l'usage. Elle permet aussi de réfléchir aux environnements écologiquement pauvres présents dans l'espace urbain.

C3.05 **Archipelago** Projet primé

Steffen Hägele
Tina Küng
Taiyo Onorato
Dieter Ramseier
Christopher Robinson
(Zurich / CH)

Des îles-jardins vont prendre vie dans le lac Léman restituant un imaginaire des fonds lacustres. Ce paysage donne lieu dans ce projet à utiliser des souches d'arbres ou porte-greffes qui sont les rebuts de la sylviculture locale pour qu'ils deviennent un espace de vie flottant pour une végétation pionnière. Ce projet est implémenté d'une expérience in situ pour les visiteur·euses : la possibilité de se reposer et d'observer avec un périscope cette dynamique de croissance à l'œuvre.

Pour le jury, ce projet propose une expérience esthétique puissante autant qu'une réflexion sur la notion de déchet. Un imaginaire qui reprend le paysage de mangrove où les plantes, les pieds dans l'eau, prennent racines dans d'autres végétaux dans une dynamique de compagnonnage. Pour que le projet fonctionne, les ancrages techniques devront être détaillés lors de l'étude de faisabilité.

C4.02 Jardin sur l'eau Projet primé

Jana Hartmann
Dennis Häusler
(Zurich / CH)

Devant la jetée de la compagnie, ce projet propose un jardin sur l'eau mais qui se cache à la vue. L'île flottante est palissée pour créer l'enceinte d'un jardin secret dans lequel il n'est pas possible de pénétrer. Il sera le lieu protégé de la faune et la flore, celui de la biodiversité observable par quelques ouvertures, depuis le deck en bois sur les pourtours de l'île. Ce projet est une critique de notre position dominante sur l'environnement et renverse cette tendance en rendant l'espace impénétrable.

Le jury a apprécié le discours plein d'ambiguïté sur notre vision anthropique de l'environnement et la capacité de cette île à traduire cette relation. Afin de donner le plus de chance à la contemplation de la plus petite parcelle de jardin flottante, le jury recommande de porter une attention particulière à l'emplacement de cette l'île. Une étude devra être approfondie sur comment l'île sera en capacité d'accueillir la faune et la flore locale.

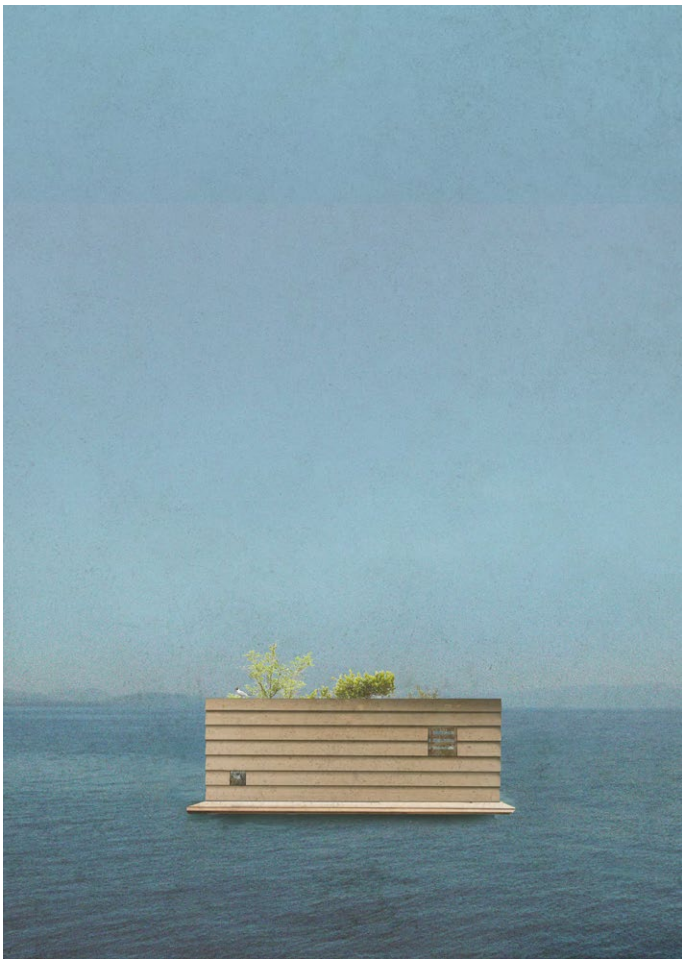

C4.03 **Le Jardin d'Eole**

Valentin Calame
Mathieu Lucas
Nessim Kauffmann
(Genève / CH)

Le jardin d'Eole se situe au bout de la jetée de la Compagnie sur le quai du Vent Blanc. Dans un site très minéralisé des enrochements pierreux, ce lieu se distingue par son atmosphère particulière à la croisée de l'humidité, la vitesse du vent et l'ombre. Ce projet propose un aménagement à la hauteur du micro climat de ce bout de terre qui s'avance sur le Léman. Il propose une plateforme pour observer l'horizon, à la fraîcheur d'une brume constante et où quelques jeunes arbres en pots protègent des vents dominants.

Le jury a apprécié la capacité du projet à mettre en lumière cette situation d'avancée à l'extrémité du quai du Vent Blanc. Il s'interroge sur l'aménagement proposé : est-ce que les plantations en pots pourraient initier une plantation d'avenir ? Les dispositifs de brume et de lumière doivent être approfondis lors de l'étude de faisabilité en consultant notamment la CGN.

C4.07 Mél-usine au jardin

Martin Koenig
Camille Delègue
Günther Galligioni
(Londres / UK)

Mél-usine au jardin est un projet qui met en scène le traitement de la pollution de l'eau et du sol par les plantes. Cette installation paysagère propose de mettre en œuvre cette phytoremédiation et phytominage et de l'observer. Ce milieu ainsi créé est aussi le support de biodiversité pour le site choisi sur le Quai du Vent Blanc. Des monticules de graviers seront ensemencés d'une végétation rudérale le temps du festival. Pour assurer son irrigation, des tuyaux sculpturaux seront travaillés entre le lac et l'installation à l'aide d'une pompe submersible. Une visée didactique, par des panneaux explicatifs, est prévue pour informer le public du processus en cours.

Pour le jury l'espace proposé est intéressant pour la scénographie proposée par le projet. Le site étant très fréquenté, l'installation pourra susciter la curiosité. Le jury souhaite que l'équipe de projet élargisse la création des monticules à d'autres types de substrats à ensemencer.

C4.12 **Forest Project**

Pan Hu
Yufei He
Lewis Horkulak
James Horkulak
(Zurich / CH)

Ce projet est une approche critique de l'absence de végétation possible sur le désert d'asphalte qu'impose le parking de Bellerive. Dès lors, les gabarits d'arbres, à l'image de ceux qui préfigurent un chantier de construction, propose une forêt inorganique, imaginaire et mobile. Un opéra mobile qui peut s'adapter à la programmation festive qui a lieu sur le parking de Bellerive, qui également évolue en fonction de la participation des visiteur·ses.

Le jury salue la réflexion de ce projet et l'imaginaire qu'il suscite. D'une part, celui de la sécheresse des surfaces imperméabilisées et d'autre part, l'espoir d'un parc préfiguré par ces gabarits d'arbres. Le projet devra prendre en ampleur pour être à la hauteur du discours critique qu'il porte.

C4.13 Dunes du Vent bleu

Marie Alléaume
Rodolphe Raguccia
Nathanaëlle Baës-Cantillon
Grégory Lacoua
(Romainville / FR)

Ce projet prend corps sur le parking de Bellerive, dans cet univers gris et asphalté. En créant un paysage dunaire, il s'agit d'implémenter un imaginaire de végétation pionnière où le lac et son écosystème reprendrait ses droits sur les rives anthropisées. Cette installation propose une topographie réalisée à partir de sac de sable pour donner l'image d'une représentation cartographique des horizons géologiques. Le sac de sable renvoie aussi à l'idée de se protéger contre l'eau devenue risque, peut-on renverser la notion de risque vers la protection de l'eau comme ressource ?

Le jury a trouvé remarquable l'idée de créer un paysage dunaire pour accueillir la végétation pionnière et parler des proto-paysages lacustres. L'ambiguïté entre la protection et la défense portée par ce projet, dans le rapport qu'il institue entre l'eau-ressource et l'eau-risque, doit être clarifiée. Le jury propose aussi à l'équipe de travailler lors de l'étude de faisabilité, un visuel fort pour leur projet.

D. Séquence Ouchy-Vuachère

Périmètres de reflexion
D1 Ouchy
D2 Denantou
D3 Vuachère

Sites d'intervention suggérés
1 Vieux port
2 Site des anciens bains d'Ouchy (au large du Musée Olympique)
3 L'espace des quais : la limite sud du parc Denantou, les voies de circulation motorisées, cyclables et piétonnes sur les quais et les points d'accès à l'eau
4 Extrémité sud-est du parc Denantou, lit de la Vuachère et lieu de compostage et de dépôt du Spadom
5 Embouchure de la Vuachère

D1.04 **Les Bains d'Atlantis**

Pablo Gabbay
Pierre Ménétrey
Florianne Jungo
Théo Lambert
Pascal Yerly
(Vuissens / CH)

Le projet propose une interprétation contemporaine de la présence historique aux « Bains Rochat » de la ville de Lausanne au 19e siècle à proximité des futurs du Quai de Belgique à Ouchy. L'établissement des bains étaient deux corps de bâtiments sur pilotis proposant une avancée sur l'eau qui disparaîtront en 1897 pour laisser place au terrassement pour la construction du quai. Cette référence est travaillée selon une plateforme mobile très faiblement submergée sur laquelle il est possible de se promener et vivre une expérience sensible à mi-chemin entre l'eau et la terre. De nuit, la plateforme aux lattes colorées s'illumine pour rendre visible sa présence.

Le jury a retenu ce projet qui fait référence à un passé historique quelque peu oublié. Il instaure un rapport intéressant à l'eau pour ce site et il possède une dimension ludique. Le jury recommande que lors de l'étude de faisabilité, que les questions de stabilité de l'ancrage de la plateforme ainsi que de la sécurisation de l'expérience des visiteu·euses soient approfondies.

D1.07 **Bains Olympiques**

Kristina Bartova
Daniel Markov
Petra Babkova
Tomas Babka
Veronika Dlabac
Frantisek Dlabac
(Lausanne / CH)

En lien étroit avec le Musée qui promeut les sports olympiques, ce projet propose une piscine aux dimensions olympiques qui permet de compléter cet espace par un usage de baignade. Grâce à la construction de pontons flottants, les lignes d'eau s'étirent pour créer un véritable espace dédié à la nage sportive. L'accessibilité de ce bain olympique temporaire est garantie à partir les deux escaliers qui descendent depuis le Quai de Belgique. Durant le temps du festival, l'équipe du projet propose d'animer cette piscine par des événements sportifs à l'aide de sponsors identifiés.

Le jury salue l'idée que le projet porte d'implémenter une piscine olympique dans ce secteur dédié à la promenade et dont l'accès à l'eau est limité. La question des ancrages devra être approfondie lors de l'étude de faisabilité.

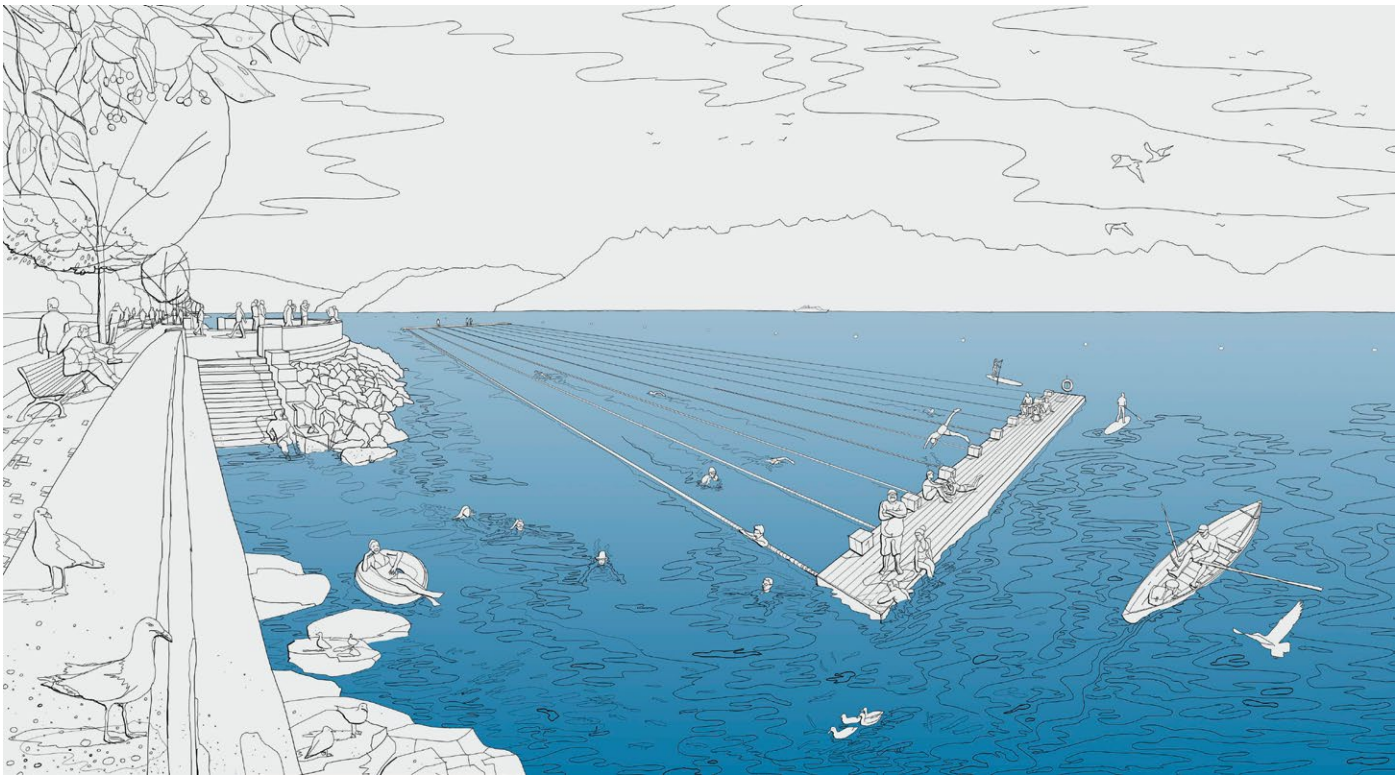

D1.09 à flot

Diego Sologuren
Lorena Torres Modrego
Mikel Garcia de Eulate
(Getxo / ES)

Ce projet propose de construire une halte aquatique à Ouchy devant le Quai de Belgique. Une plateforme submergée aux plans inclinés offre aux nageur·euses un moment de détente tout en restant dans l'eau. Ce projet convoque l'imaginaire des habitats palafittes pour en proposer une interprétation adaptée aux usages contemporains d'espace de rencontres. A l'instar d'une place publique et de palabre, cette installation permet une expérience du rapport à l'eau originale et offre un espace de rencontres inattendues. La construction de la plateforme se fera à l'aide d'étais modulables et son ancrage sera assuré par des gavions au fond du lac. La surface de la plateforme est réalisée à partir d'un platelage en bois vissé et traité.

Le jury a retenu ce projet qui propose une nouvelle typologie d'espace public adaptée aux usages et qui restitue bien les enjeux portés par cette édition de Lausanne Jardins pour introduire de nouveaux rapports à l'eau. L'étude de faisabilité devra approfondir la question structurelle et sa résistance aux courants.

D2.03 **Fugue vers l'eau**

Agnes Murmann
Caspar Kerdijk
(Bâle / CH)

Ce projet se démarque par une scénographie qui vient perturber l'aménagement du Quai de Belgique. Ce quai reflète un aménagement uniforme pensé à partir des alignements d'arbres d'ornement, des bancs à intervalle régulier et de plates-bandes d'espèces végétales horticoles. Pour casser cette monotonie, le projet propose de collecter 49 bancs dans le périmètre et de mettre en scène leur « fugue » vers le lac. Depuis le parc du Denantou jusqu'aux brise-lames de cette avancée sur le Quai de Belgique, les bancs seront disposés de manière à occuper l'espace de manière originale. Cette mise en scène du mobilier urbain qui propose de nouveaux points de vue sur le paysage.

Le jury a trouvé intéressant cet effort de déconditionner l'espace public du Quai de Belgique à partir du mobilier urbain et de proposer de nouveaux horizons plus fluides dans le rapport au lac. Lors de l'étude de faisabilité, le jury recommande de réfléchir à une disposition des bancs qui garantisse le passage des transports publics.

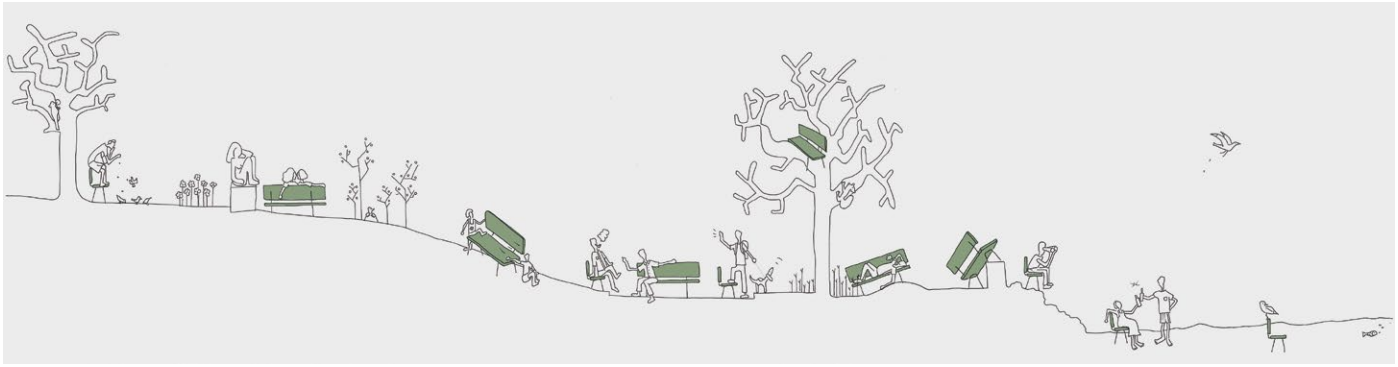

D3.03 DeltΔ

Perrine Bedoy
Sandrine Bourré
Yves Christinet
Léane Fichant
Gilda Gysin
Gaëlle Hermabessière
Etienne Moulin
Tommaso Pareschi
(Lausanne / CH)

Le projet Delta s'intéresse à l'espace contraint autour de la Tour Haldimand. En prenant la figure forte du delta de rivière, le projet de jardin travaille un aménagement qui restitue les dynamiques naturelles qui émergent du mouvement de l'eau : sédimentation, accumulation, colonisation... pour élaborer le paysage d'un milieu humide. La composition des massifs se fera à l'aide de plantation et d'une récolte de matériaux.

Le jury trouve la réflexion sur ce site intéressante en préfiguration d'aménagement plus pérenne. Il propose que le projet se concentre sur le jardin du delta pour activer cet espace autour de la Tour Haldimand et ne s'attarde par sur la réalisation d'un promontoire. Le jury salue le moodboard sur l'origine des matériaux et valide l'approche d'une économie circulaire du projet. Enfin, il recommande que ce projet soit en lien avec l'ancien tracé de l'embouchure de la Vuachère et éventuellement le documente.

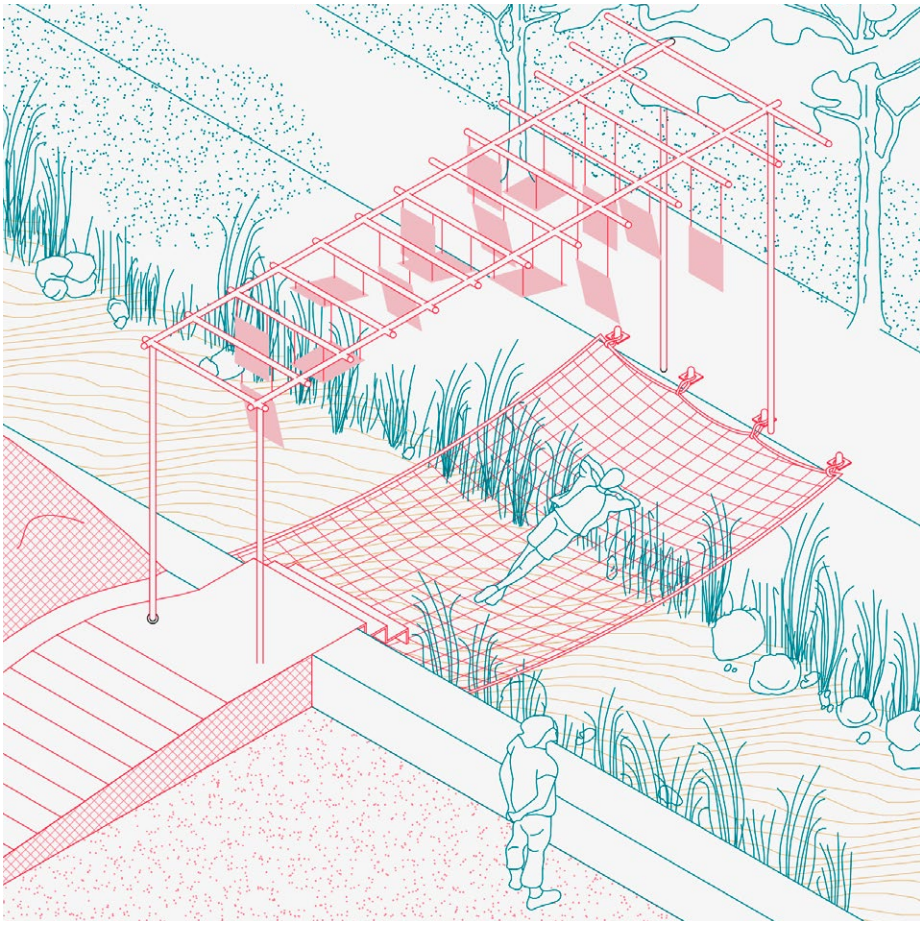

D3.04 **Le cercle des oiseaux** Projet primé

Romain Legros
Mattia Pretolani
Christophe Guberan
Julien Mercier
(Lausanne / CH)

Le cercle aux oiseaux propose une installation à destination de la faune à l'embouchure de la Vuachère attiré par les micro-organismes charriés par les alluvions de la rivière. Ce projet propose un habitat, une halte pour les oiseaux, une mise en scène développée pour une observation sensible et à distance de leur comportement. Le perchoir proposé prolonge le pont temporaire et est accompagné d'une île pour accueillir les oiseaux nageurs. Une île pensée comme un jardin flottant inaccessible constitué de différentes boutures de saule.

Le jury a apprécié cette installation qui répond, par la forme du cercle, aux projets à l'embouchure de la Chamberonne et sur l'Esplanade des Cantons. Lors de l'étude de faisabilité, le jury recommande de réfléchir à la taille du cercle pour offrir la plus belle expérience possible de ce ballet des oiseaux.

AD.02 FLO Projet primé

Carmen Perrin
Marine de Carbonnières
Aureliano Ramella
Lorenzo Ramella
Fabio Dos Santos Correia
(Lausanne / CH)

Ce projet propose une exposition audio-visuelle sur le lac dans l'édicule de la Maladière et un dispositif plastique *in situ* pour rendre visible les effets du bassin versant lausannois dans le lac Léman dans les points de contact identifiés. Les embouchures de rivières sont soulignées par des signaux chromatiques formalisés par des mâts lestés ou suspendus. Ils sont peints selon la gamme des teintes de Forel utilisée en limnologie pour comparer les couleurs des eaux de lacs par rapport à la présence des éléments chimiques.

Le projet de film panorama dans l'édicule de la Maladière a été bien accueilli par le jury car il propose un panorama général sur cette 7e édition de Lausanne Jardins consacré au thème « entre l'eau et nous ». Le jury salue également la réflexion scientifique de ce projet comme élément didactique important pour présenter l'environnement lacustre.

Comme recommandations au projet, le jury s'interroge sur la nécessité de la mise à jour des embouchures parfois canalisées des rivières sous-lacustres. Cette possibilité doit faire l'objet d'une analyse plus approfondie pour sa faisabilité. Quant au projet d'exposition, le montage vidéo doit être soigné pour que la proposition immersive soit intéressante.